



EN BREF

saintpol@levoixdunord.fr

ANVIN

« 15 jours pour entreprendre » ► Jeudi 21 octobre, à 19 h 30, à la mairie, 258, rue d'Hesdin. Événements organisés dans plusieurs communes par la Chambre des métiers et de l'artisanat. Le thème de ce jour : « Créer et développer votre activité par le e-commerce », présentation d'Internet, quelques données de fréquentation des sites marchands, perspectives de développement, avantages et inconvénients des sites marchands et vitrines. Contact, Valérie Peyrodie, ☎ 03 20 63 77 77.

PERNES-EN-ARTOIS

Forum des initiations ► Samedi 23 octobre, de 10 heures à 15 heures, à la salle Cosec, chemin du Forestel. Destiné aux personnes souhaitant créer ou reprendre une activité dans le Ternois. Entrée libre. Divers exposants : structures de conseil et accompagnement, banques, structures de financement, organismes sociaux, experts comptables, notaires, partenaire pour l'emploi, etc.

TINQUES

Prévention ► Une réunion d'information à destination des seniors aura lieu le jeudi 21 octobre à 14 h 30 à la salle polyvalente, organisée à l'initiative de la communauté de brigades de gendarmerie d'Aubigny-Avesnes, avec le concours matériel de la mairie. Cet après-midi préventif est particulièrement destiné aux personnes de plus de 65 ans domiciliées au sein des communes de Tinques, Averdoringt, Bailleul-aux-Cornailles, Béthonsart, Frévilleillers et Magnicourt-en-Comté.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ATRÉBATIE

L'heure des bouclages financiers pour les projets communautaires d'actualité

Trois investissements majeurs, nécessitant le recours à l'emprunt, arrivent en phase d'achèvement. Mercredi soir à Noyelle-Vion, le conseil communautaire a validé à l'unanimité l'ouverture de ses crédits, qui va permettre de franchir un nouveau pas dans le développement économique.

PAR DAVID DERIEUX
saintpol@levoixdunord.fr

Parmi ces dossiers majeurs, on retrouve évidemment celui du parc Écopolis de Tinques, et plus particulièrement celui de la plateforme multiservices en cours de réalisation. Pour cet investissement d'un coût total de 2,3 millions d'euros, comme d'ailleurs pour tous les autres travaux inhérents au parc jusqu'à présent (voies, réseaux, aménagements paysagers), la com de com a financé le chantier sur ses fonds propres. Elle envisage désormais pour boucler ce dossier de contracter un emprunt de 840 000 euros. Outre les taux avantageux du moment, une autre bonne nouvelle pourrait survenir. Un dossier a en effet été instruit auprès de l'ADEME (Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie), dans le cadre d'un appel à projets éligibles aux fonds européens. Les annuités de remboursement à venir seront « allégées » par les loyers correspondant à la location des quatre bureaux, de la salle de réunion, et de l'étage du bâ-



La plateforme multiservices du parc Écopolis, en cours de réalisation, représente un investissement de 2,3 millions d'euros.

timent, pour lequel Pas-de-Calais Habitat est intéressé. « Les contacts sont positifs et si on continue à ce rythme, on manquera vite de bureaux », a précisé le président Pierre Guillemant, évoquant « un choix politique à venir sur les tarifs à pratiquer envers les jeunes créateurs ». La transformation du bâtiment du SIVOM (l'ancien centre de secours) à Aubigny en pôle administratif

va, de son côté, entrer dans la phase de travaux. Le chantier est moins onéreux (146 000 euros), tout comme l'emprunt (environ la moitié de cette somme). La perspective de location du bâtiment aux services de quatre GRDA (groupements régionaux de développement agricole) du Pas-de-Calais, augure d'une opération intéressante pour l'Atrébatie, qui devrait vite s'y retrouver dans cette opération grâce au loyer attendu. Un em-

prunt de 75 000 euros sur dix ans a été décidé à l'unanimité. Enfin, le chantier du très haut débit entre lui aussi dans sa phase de finalisation. Sur un coût global de 625 000 euros, l'Atrébatie a obtenu des subventions de l'Europe, de la Région et du Département. Lui restera à financer par l'emprunt quelque 185 000 euros, sur une période de dix ans. Comme dans les autres dossiers, les loyers (en l'occurrence ici la location des nœuds de raccordement) à venir doivent participer au règlement des annuités. « Nous sommes dans la ligne des grands investissements que nous avions programmé. Nous devons aussi veiller à disposer de lignes de trésorerie suffisantes pour

« Les contacts sont positifs et si on continue à ce rythme, on manquera vite de bureaux. »

mener ces opérations », a analysé Pierre Guillemant au sujet de ces trois emprunts. C'est dans cet ordre d'idée qu'un état des consommations et des recettes au 1^{er} septembre avait précédemment été proposé au conseil. Les chantiers se poursuivent sous de bons auspices donc. Avec par ailleurs l'arrivée à échéance du crédit-bail du bâtiment d'Hermaville, qui va permettre à l'Atrébatie de solder ce dossier avant d'envisager son déménagement à Tinques l'an prochain. ► Nous reviendrons sur ce conseil dans nos prochaines éditions.